

Grignon	François	RIEU
Hautelucre	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Flumet	Christian	OUVRIER BUFFET
Rognaix	Joël	GACHET
Venthon	Serge	LABROUSSE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Philippe BRANCHE	Cevins	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Lucas DA SILVA GOMES	Cléry	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
François GAUDIN	Grésy-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Nicolas BERNARD-DUGUET	Thénésol	Ayant donné pouvoir à Frédérique DUC
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Véronique DENOISIÉ	Ugine	Ayant donné pouvoir à Laurent PATUEL
Thomas BRAY	Villard sur Doron	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale - Adhésion à l'Association des Archivistes Français pour l'année 2026

Rapporteur : M. le Président

Fondée en 1904, l'Association des Archivistes Français (AAF) regroupe aujourd'hui près de 1 800 adhérents, professionnels des archives, exerçant dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Ses objectifs sont les suivants :

- **La promotion de la profession** : l'AAF défend les intérêts de la profession et promeut l'image et la visibilité du métier d'archiviste ; elle joue également un rôle actif dans les travaux de réflexion archivistique et réglementaires, en bonne intelligence avec le Service interministériel des Archives de France et les instances universitaires.
- **L'édition de publications sur les archives, pour un large public professionnel** : l'AAF publie un bulletin mensuel pour ses adhérents (*Archivistes !*) et une revue scientifique, la *Gazette des archives*, destinée à tous ceux qui s'intéressent, directement ou indirectement, aux archives et à la profession d'archiviste. L'Association participe également à l'édition de nombreux ouvrages, pour un public de professionnels, mais aussi pour toute personne concernée par les archives.
- **L'organisation de colloques et de journées d'études**, à une échelle nationale ou régionale, ou par section professionnelle.
- **La formation continue des professionnels des archives**. Animés par des professionnels du secteur, les stages du centre de formation de l'AAF, généralistes ou spécialisés, portent sur la théorie archivistique, la connaissance des institutions et les différentes techniques et actions mises en œuvre dans les services d'archives.

L'adhésion de l'Agglomération à l'AAF lui permettrait :

- d'être en contact avec un réseau d'adhérents issus de divers environnements professionnels : services d'archives publiques (centrales, régionales, départementales, intercommunales et communales), services d'archives d'entreprises, sociétés de conseil en archivage ;
- de bénéficier d'une connexion privilégiée au site de l'association, pour accéder à l'espace adhérents riche d'outils, d'informations et de conseils pratiques et théoriques relatifs à la gestion scientifique et technique d'un service d'archives ;
- de participer gratuitement ou à des tarifs préférentiels aux divers colloques et manifestations professionnelles organisées par l'AAF (RASAD, Forum des archivistes, etc.) ;
- de bénéficier de réductions sur le catalogue du centre de formation d'Archivistes Français Formation ;
- d'être informée de la vie de l'association et de l'actualité de la profession par le bulletin Archivistes !
- de contribuer à la réflexion de groupe de travail sur des sujets très variés et directement utiles à l'activité des archives départementales et de bénéficier des outils ainsi produits ;
- de faire entendre sa voix dans le cadre des réformes en cours.

La Communauté d'Agglomération Arlysère serait alors amenée à être membre de la section des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants et du groupe régional Auvergne Rhône-Alpes.

Ainsi, il est proposé d'adhérer à l'Association des Archivistes français en catégorie 1, afin de permettre à la CA Arlysère de bénéficier pour son agent des avantages évoqués plus haut. À titre indicatif, le montant de l'adhésion de la catégorie 1 s'élève, pour l'année 2026, à 105 €.

Pour les années à venir, dans le cadre de ses délégations, M. le Président pourra renouveler l'adhésion à l'Association des Archivistes Français.

M. le Président rendra compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation lors d'une réunion du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Arlysère à l'Association des Archivistes français en tant que membre adhérent en catégorie 1 pour l'année 2026 ;**
- **donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour renouveler cette adhésion pour les années à venir ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et régler la cotisation afférente.**

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

